

## DECLARATION DE CONFORMITE

Conformément à l'annexe II A de la Directive de machines (MRL) 2006/42/CE respectivement de la Directive de Sécurité Machine (MSV) 2010 pour les accessoires de levage :

**Description/dénomination commerciale :**

### **Anneau vissable de levage, tournant avec le nom de l'article SN 1598**

Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit mentionné ci-dessus, satisfait les exigences de la directive 2006/42/CE respectivement de la directive MSV 2010.

A chaque changement du produit que n'est pas approuvé par nous, cette déclaration perdra sa validité.

**Les normes suivantes ont été appliquées :**

EN 1677-1, DIN ISO 9001

La condition pour la mise en service est que le mode d'emploi a été lu et compris.

Date : 30.07.2014



Dag Friedrich, Gérant de la maison



i.V. Ludger Müller,  
Directeur technique de la maison

STRACK NORMA GmbH & Co. KG  
Königsberger Str. 11  
D-58511 Lüdenscheid  
Tel.: +49 2351 8701-0  
Fax.: +49 2351 8701-100  
Mail: info@strack.de  
www.strack.de